

RAPPORT MORAL – AGO du 18 novembre 2017

L'évènement majeur au cours de cette dernière année, a été sans nul doute la démission soudaine du Président Patrick MARION. Peu importe aujourd'hui les raisons qui l'ont conduit à cette décision, je veux commencer mes propos en soulignant la qualité du travail que Patrick MARION a réalisé durant plusieurs années dans l'intérêt de notre association. Et je mesure bien aujourd'hui les difficultés que représente cette tâche pour celui qui s'y dévoue. C'est pourquoi je tiens à le remercier chaleureusement pour tout ce qu'il a fait.

Il fallait réagir et nous l'avons fait. Une nouvelle gouvernance a été mise en place et je remercie toutes celles et tous ceux, qui, au sein du conseil d'administration, se dévouent pour faire vivre le BGC. Notre ambition est de promouvoir davantage encore notre club, de le faire mieux connaître de nos villes supports et à l'extérieur, notamment par une participation accrue à des manifestations organisées par d'autres associations. Mais aussi, malgré des moyens financiers limités, de nous inscrire dans une démarche de modernité par des nouveautés en termes de visibilité, c'est la raison de la promotion d'un nouveau logo et la proposition de nouvelles couleurs pour nos maillots. Autre ambition, permettre à notre club de se doter d'un minimum d'équipements. L'achat récent d'une tente permettra d'abriter ceux qui se dévouent pour représenter le BGC au forum des associations, ou ceux qui assurent les ravitaillements en forêt lors de la « Fontainebelleau ». A une époque où les subventions publiques vont s'affaïsser, bien d'autres besoins restent à satisfaire. Longtemps rejetée, l'idée de se tourner vers le sponsoring est moins repoussée aujourd'hui. Mais trouver des partenaires n'est pas tâche facile, l'adhésion de tous à cette démarche peut aider à créer ce partenariat.

Je veux souligner également les efforts de communication qui ont été produits, car ils portent leurs fruits. En effet, nous avons enregistré au cours de ces derniers mois plusieurs nouvelles adhésions. Les chiffres sont les suivants :

2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
60	67	70	72	82	86	94	91	98

Nous sommes aujourd'hui 98 adhérents dont 94 sont licenciés à la FFCT. Je souhaite bien sûr la bienvenue à tous nos nouveaux bégécistes.

*

* *

De nombreux évènements ont jalonné 2017. La soirée de la galette en janvier a été un moment heureux avec une belle participation.

En mars, la « Fontainebelleau » a été un grand moment, tant au niveau de son organisation dans des conditions dont chacun se souvient, qu'au niveau de sa réussite avec plus de 810 participants.

Le séjour à Bédoin fin mai a été une totale réussite, tant au plan de son organisation, qu'au plan des performances sportives puisque toutes et tous les cyclistes ont gravi le Mont Ventoux, et même plusieurs fois pour certains et certaine.

Autre performance, celle réalisée par la vingtaine de cyclistes qui ont rallié Fontainebleau à Constance en Allemagne au mois d'août. Malgré la saison, les dernières étapes ont été difficiles en raison de la pluie et du froid, mais aucun abandon ! Là encore, l'organisation de la randonnée et l'accueil à Constance ont été remarquables.

Dans le cadre des activités du jumelage Fontainebleau – Richemonde (Angleterre), le BGC a participé à l'accueil d'un groupe de cyclistes d'outre-manche. Ce qui a valu au BGC d'être distingué lors d'une réception en Mairie de Fontainebleau et de se voir remettre une jolie récompense.

Je dois également citer notre participation, entre autres, à la Printanière d'Amilly, au tobogan Chalettois, au BCMR de Reims. Sans oublier nos fameux « 200 », Gien Sully, Aix en Othe etc..

Et plus ordinairement, une participation accrue à nos sorties hebdomadaires avec des pelotons dépassant régulièrement les 20 participants et parfois même les 25 cyclistes.

Bref, des activités nombreuses, des milliers de kilomètres parcourus, toujours dans la bonne ambiance et sans problème majeur. Je remercie ici toutes celles et tous ceux qui contribuent à la réussite de ces évènements, parmi lesquelles nos fidèles accompagnatrices.

*

* *

Je consacre mon dernier chapitre à quelques mesures qui ont été décidées par le conseil d'administration et je conclurai par des mesures qu'il nous faudra envisager.

Tout d'abord, le conseil d'administration compte désormais deux vice-présidents, l'un chargé plus particulièrement de la vie du peloton, le second chargé de la communication. Par ailleurs, le nombre de ses membres passera dès aujourd'hui de 11 à 13, vous serez amenés ce matin à élire les nouveaux administrateurs.

Le conseil a décidé de ne plus contraindre certains et certaines d'entre nous à l'acquisition de la licence FFCT, tant parfois cette position paraissait aberrante. Ainsi, les adhérents du BGC âgés de plus de 75 ans qui ne sont plus en mesure ou qui ne souhaite plus pratiquer le vélo économiseront le prix de cette licence. Cependant il leur sera demandé de payer la cotisation du club. Et ceux d'entre eux qui souhaiteront toujours acquérir la licence FFCT, notamment pour continuer à pratiquer notre activité, continueront à être dispensés du paiement de la cotisation annuelle relative à leur adhésion au club.

Il a été également décidé que le BGC rembourserait, sous certaines conditions, les frais d'engagement payés par les adhérents participant à des activités cyclotouristes hors BGC. Cette mesure est entrée en vigueur le 8 juin dernier.

Un nouveau règlement intérieur a vu le jour. Il s'impose à tous. Il a notamment pour objectif de nous conduire vers davantage de cohésion, notamment sur la route, et de nous prescrire d'indispensables règles de sécurité.

Dans le domaine des décisions qu'il vous appartient de prendre, dans quelques instants vous allez choisir, sur la base d'informations que je vous ai transmises et après avoir écouté Marion COGNAUX et Christophe DESIRE, soit de conserver l'ancien maillot, soit, vous inscrivant dans une démarche de modernisation, un nouveau maillot.

Enfin, maintenant informés des projets nourris par le conseil d'administration et sensibilisés aux contraintes financières qui sont les nôtres, vous aurez à décider de l'augmentation, ou pas, du montant de la cotisation annuelle relative à l'adhésion au BGC. Le conseil propose une augmentation de 5€ (par an).

Je vous remercie pour votre attention.